



--- Limites Communales

Zonage réglementaire

- Zone bleu clair
- Zone bleu moyen
- Zone bleu foncé
- Zone rouge
- Bande constructibilité limitée derrière les digues
- Digues
- Digues ayant vocation à être déclassées à l'issue du programme de réhabilitation

République Française  
 Direction Départementale des Territoires de l'Aube

---

Révision du  
 Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)  
 de l'Agglomération Troyenne

Zonage réglementaire

Planche 4  
 Communes de Saint-Julien-Les-Villas  
 et Rouilly-Saint-Loup

Echelle 1/5 000

0 100 200  
Mètres

---

hydratec

SRTEC

Conseil : 021 14 5860 - 694  
Bureau : Parc des Mésanges 11000 Troyes cedex 03

Révision approuvée le 13 avril 2017

